



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

centres de rétention

Question écrite n° 109675

Texte de la question

M. Roger-Gérard Schwartzberg appelle l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur l'opposition des habitants de Villeneuve-le-Roi (Val-de-Marne) au projet de création dans cette commune d'un centre de rétention administrative de 140 places et d'une zone d'attente de 30 places. Ceux-ci sont vivement préoccupés par un tel projet qui aurait de très fortes conséquences pour la vie quotidienne à Villeneuve-le-Roi. Le site retenu est situé dans le quartier pavillonnaire du Plateau, qui est de caractère résidentiel. En outre, il est situé à proximité de la ferme pédagogique dite des Meuniers, qui accueille de nombreux enfants des écoles. La seule voie d'accès à ce site est une rue du quartier, la rue Nungesser. Pour son implantation très inadaptée, un tel projet modifierait profondément la vie de ce quartier pavillonnaire dont les habitants aspirent très légitimement à la tranquillité. Du fait de la proximité et de la présence de l'aéroport d'Orly, qui occupe 38 % du territoire communal, la commune de Villeneuve-le-Roi connaît déjà beaucoup de problèmes (nuisances sonores, contraintes d'urbanisme du plan d'exposition au bruit) qui affectent la vie quotidienne des riverains. Il serait très illégitime que celle-ci soit soumise à de nouvelles difficultés et contraintes. Les habitants de Villeneuve-le-Roi sont donc mobilisés contre ce projet. En conséquence, il lui demande s'il ne lui paraît pas indispensable que l'État renonce à un tel projet pour mettre fin aux vives préoccupations des habitants de Villeneuve-le-Roi.

Données clés

Auteur : [M. Roger-Gérard Schwartzberg](#)

Circonscription : Val-de-Marne (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109675

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 novembre 2006, page 11748